

Concurrence—Bill

gouvernement a toujours soutenu qu'il ne ferait jamais une chose pareille. Voilà comment il tient la parole donnée. Il ne fait que ce qu'il juge bon de faire, bon gré mal gré. Il n'offre pas de stimulant. Il ne s'attaque pas au problème qui est à l'origine des coalitions. Sa politique fiscale y est pour quelque chose. Le gouvernement devrait sans aucun doute avoir recours à des méthodes adéquates pour résoudre ce problème. Il va sans dire que si nous voulions aider les petits commerçants qui demandent de l'aide à grands cris dans notre pays, nous n'aurions pas tant de problèmes avec les grandes sociétés plurinationales. Nous aiderions sans doute le petit homme d'affaires, ce qu'on ne fait pas actuellement. Si l'on agissait ainsi, croyez-moi, le ministre n'aurait pas besoin de proposer ce bill. Il serait inutile. Les Canadiens ont un esprit d'initiative et de l'imagination, mais le gouvernement devrait utiliser ces qualités.

Je n'aime pas les mesures négatives et ce bill n'est qu'un ensemble de mesures négatives: tu ne feras point, tu ne feras point. Pourquoi n'adoptons-nous pas l'attitude opposée, c'est-à-dire faire en sorte que cela ne soit pas nécessaire? N'écrasons pas le petit commerçant. C'est ce que fait la politique actuelle du gouvernement, elle l'écrase. Donnons-lui l'orientation économique nécessaire et cette mesure législative sera inutile. Ayons le courage de voir notre situation économique en face. Qui contrôle notre économie à l'heure actuelle? Ce sont les sociétés plurinationales et les syndicats ouvriers. Admettons ce fait et partons de là. Commençons à résoudre ces problèmes et ce genre de mesure législative négative ne sera pas nécessaire.

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps j'ai déclaré à la Chambre que ce qui manque au gouvernement, c'est une chose que nous désirons tous ardemment, à savoir un sentiment de solidarité. Les habitants de la région que je représente veulent un vrai gouvernement. Dans le domaine des transports, par exemple, nous entendons le ministre dire que c'est la pagaille. Nous savons qu'une nouvelle politique du grain doit être annoncée au début de la nouvelle année-récolte mais nous voyons le ministre responsable de la Commission du blé faire des communiqués en cachette et on parle un peu partout d'une nouvelle politique secrète en matière de grain qui ne pourra que semer l'angoisse et la confusion dans l'Ouest du Canada et, je crois, dans l'Est aussi. Nous avons entendu annoncer aujourd'hui une soi-disant nouvelle politique concernant les subventions accordées à l'industrie laitière. Cette nouvelle politique n'est rien de plus qu'une légère modification des subventions.

En lisant ce bill d'un bout à l'autre, j'ai trouvé la définition du mot entreprise donné dans tous les détails comme c'est maintenant la mode:

«entreprise» comprend l'entreprise

a) de fabrication, de production, de transport, d'acquisition, de fourniture, d'emmagasinage et de tout autre commerce portant sur des articles et

b) d'acquisition et de prestation de services, et de tout autre commerce portant sur des services;—

Cette disposition s'occupe ensuite des délits concernant le commerce et la commercialisation au Canada. J'aimerais parler un instant de l'ingérence du gouvernement dans certains aspects de notre système et programmes de commercialisation notamment dans l'industrie très importante des céréales fourragères et cela touche les Canadiens de l'est à l'ouest du pays.

Puis-je dire qu'il est 4 heures, monsieur l'Orateur?

[M. Morgan.]

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): D'accord?

Des voix: D'accord.

● (1600)

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des affaires inscrites au nom des députés qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir: Avis de motions.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—
MOTIONS

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

PROPOSITION DE DÉGRÈVEMENT SUR LES INTÉRÊTS
HYPOTHÉCAIRES

M. Roland Godin (Portneuf) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'accorder un dégrèvement d'impôt sur le revenu équivalant au montant payé en intérêt sur l'hypothèque d'une maison familiale et au montant des taxes municipales et scolaires, le tout jusqu'à concurrence de \$1,000 par année.

—Monsieur le président, je voudrais d'abord remercier l'honorable député de Compton (M. Latulippe) qui a bien voulu appuyer cette motion. Je considère comme un privilège l'occasion d'en discuter puisqu'elle vise à aider les Canadiens qui ont fait certains sacrifices pour devenir propriétaires, de même que tous ceux qui songent à le devenir.

Il est inutile de mentionner que j'espère obtenir l'appui de la Chambre, afin que les personnes en cause soient avantagées le plus tôt possible par l'application de cette mesure. A mon avis, il est urgent que le Parlement autorise que les taxes municipales et scolaires soient déductibles de l'impôt pour les propriétaires de maisons unifamiliales, comme cela se fait pour les propriétaires de maisons de rapport.

Il est évident que des sommes importantes sur les hypothèques devraient également recevoir la même attention, si nous voulons vraiment laisser la chance aux Canadiens de demeurer propriétaires.

Par des lois appropriées, le Gouvernement aide actuellement les industriels, les commerçants et diverses sociétés. Les hommes d'affaires peuvent s'adresser, par exemple, au ministère de l'Industrie et du Commerce et choisir le programme qui leur convient pour accroître, par exemple, la productivité dans la fabrication et l'utilisation de l'équipement, des accessoires et des matériaux de construction. Il existe aussi plusieurs programmes: le programme d'aide aux petites entreprises, la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, le programme sur la machinerie, le programme d'accroissement de la productivité, le programme d'aide au développement de l'industrie pharmaceutique, le programme d'aide à la construction navale. En analysant d'autres programmes du gouvernement, nous constatons que plusieurs secteurs sont favorisés.

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration offre aux employeurs un service aux employeurs, un programme d'adaptation de la main-d'œuvre, un programme de formation à la gestion des entreprises, un programme de formation de la main-d'œuvre dans l'industrie. Il existe